

MCH2: modèle comptable pour la présentation des états financiers des cantons et des communes (Module 2)

08 octobre 2021 (Lausanne, journée entière)

Public visé

- Personnes devant appliquer ou mettre en œuvre le MCH2
- Auditeurs d'organisations et collectivités au niveau communal

Contenu

- Provisions et engagements conditionnels
- Engagements hors bilan
- Engagements envers des caisses de pension
- Tableau de flux de trésorerie
- Préfinancements et financements spéciaux
- Prêts conditionnellement remboursables
- Instruments financiers
- Péréquation financière
- Première application du MCH2
- Eléments particuliers de l'application du MCH2

Conditions-cadres

Connaissances du secteur public

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les exigences du MCH2 concernant les thèmes ci-dessus

Vous saurez

- Traiter les thématiques abordées en conformité avec les MCH2

Responsable du séminaire

Yves Darbellay, expert-comptable diplômé, Directeur général – Associé, Fiduciaire FIDAG SA, membre de la commission d'audit d'EXPERTsuisse, chargé de cours à HEC Lausanne, yves.darbellay@fidag-sa.ch, www.fidag-sa.ch

Conférenciers

Gregory Jeckelmann, expert-comptable diplômé, Directeur-Associé, Jeckelmann Sàrl

Sabine Magnollay, Experte-comptable diplômée, Adjointe technique au Chef du contrôle cantonal des finances, Canton de Neuchâtel

Anne-Laure Rey, Experte-comptable diplômée, Directrice-Associée, FIDAG SA

Date

08.10.2021 journée entière

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–10.00	<ul style="list-style-type: none">ProvisionsEngagements hors bilanEngagements envers les caisses de pensions	Anne-Laure Rey
10.00–10.30	Pause-café	
10.30–11.30	Tableau de flux de trésorerie	Anne-Laure Rey
11.30–12.00	Préfinancements et financements spéciaux	Gregory Jeckelmann
12.00–13.30	Repas de midi	
13.30–14.30	<ul style="list-style-type: none">Prêts conditionnellement remboursablesInstruments financiersPéréquation financière	Gregory Jeckelmann
14.30–15.30	Première application du MCH2: échange d'expérience	Sabine Magnolloy
15.30–15.45	Pause-café	
15.45–16.45	Application du MCH2: Eléments particuliers	Sabine Magnolloy

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.